

# PLANTER MON ARBRE

Et choisir mon essence



## EDITO

Aujourd'hui, les enjeux liés au changement climatique, à l'érosion de la biodiversité et aux questions de santé réinterrogent notre impact sur l'environnement et la vision que nous avons de la ville de demain.

Notre patrimoine naturel est riche et sa préservation est essentielle pour garantir un cadre de vie.

C'est pourquoi, la Ville s'est engagée à planter 600 arbres supplémentaires sur le territoire communal avant la fin du mandat.

Les arbres en ville apportent en effet de nombreux bienfaits : production d'oxygène, puits de carbone, purification de l'air, régulation des eaux de ruissellement, création d'îlots de fraîcheur. Ils ont aussi une fonction de support pour la biodiversité : les arbres en milieu urbain fournissent abri et nourriture et constituent des habitats indispensables à la faune.

Consciente que cet objectif ne pourra se faire qu'avec le concours des Brunoyens, la Ville propose une aide de financement pour l'achat et la plantation d'un arbre. Cette aide s'adresse aux habitants de Brunoy propriétaires, disposant d'un jardin et s'élève à 50% du montant du prix de l'arbre dans une limite de 200€. Elle peut être bonifiée à 300 €, si l'arbre planté bénéficie également à l'espace public.

L'objectif de ce guide est d'expliquer les étapes à respecter lors d'une plantation d'arbre afin d'assurer sa viabilité et sa pérennité. Chaque plantation est différente en fonction de la qualité du sol, de l'essence, de la période de plantation. Il vous permettra aussi de choisir l'essence d'arbre la plus adaptée, au sein de la liste des essences éligibles à la subvention.

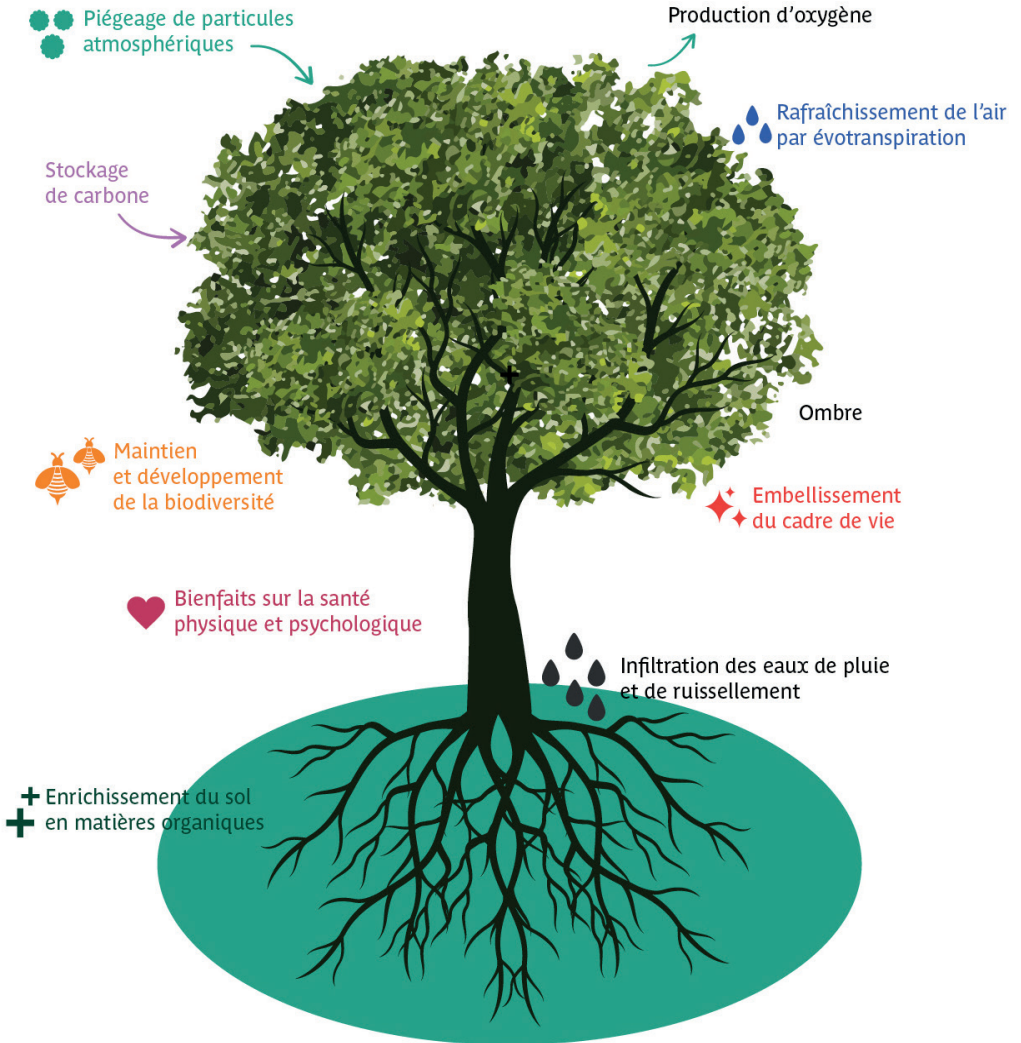


**Jérôme Meunier**  
Adjoint au Maire  
chargé de l'Environnement,  
de la Transition écologique,  
et de l'éco-citoyenneté



**Bruno Gallier**  
Maire de Brunoy  
Vice-président  
de la Communauté d'agglomération  
Val d'Yerres Val de Seine

# LE ROLE DE L'ARBRE



## Comment choisir mon arbre ?

La ville a défini une liste d'essences autorisées qui ouvrent le droit à la subvention municipale.

### Arbres d'ornement



**Carpinus betulus • charme commun**  
Hauteur : 25 m  
Feuillage : caduc • Rusticité : -29°C  
Période de floraison : mars à octobre



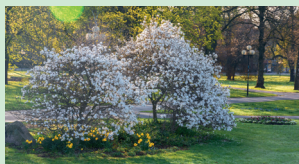
**Tilia platyphyllos • Tilleul à grandes feuilles**  
Hauteur : 35m  
Feuillage : caduc • Rusticité : -29°C  
Période de floraison : juin à juillet



**Crataegus monogyna • Aubépine monogyne**  
Hauteur : 7m  
Feuillage : caduc • Rusticité : -35°C  
Période de floraison : avril à juin



**Betula nigra • Bouleau noir**  
Hauteur : 15m  
Feuillage : caduc • Rusticité : -10°C  
Période de floraison : avril



**Magnolia grandiflora Alta • Magnolia**  
Hauteur : 6m50  
Feuillage : persistant • Rusticité : -15°C  
Période de floraison : juin à septembre



**Catalpa bignonioides • Catalpa commun**  
Hauteur : 10m  
Feuillage : caduc • Rusticité : -23°C  
Période de floraison : juillet à août



**Paulownia fortunei Fast Blue • Paulownia de fortune**  
Hauteur : 8m  
Feuillage : caduc • Rusticité : -20°C  
Période de floraison : mai à juin



**Liquidambar styraciflua • Copalme d'amérique**  
Hauteur : 20m  
Feuillage : caduc • Rusticité : -23°C  
Période de floraison : avril



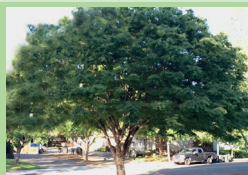
**Quercus ilex • Chêne vert**  
Hauteur : 12m  
Feuillage : persistant • Rusticité : -15°C  
Période de floraison : avril à mai



**Acer campestre • Erable champêtre**  
Hauteur : 8m  
Feuillage : caduc • Rusticité : -28°C  
Période de floraison : avril



**Albizia julibrissin Rosea • Arbre à soie rose**  
Hauteur : 6m  
Feuillage : caduc • Rusticité : -15°C  
Période de floraison : juillet à août



**Zelkova serrata • Orme de Sibérie**  
Hauteur : 15m  
Feuillage : caduc • Rusticité : -28°C  
Période de floraison : avril à mai



**Styphnolobium japonicum • Sophora du Japon**  
Hauteur : 15m  
Feuillage : caduc • Rusticité : -15°C  
Période de floraison : août à septembre



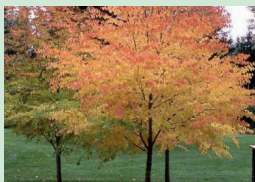
**Robinia pseudoacacia • Robinier faux acacia**  
Hauteur : 15m  
Feuillage : caduc • Rusticité : -15°C  
Période de floraison : mai à juin



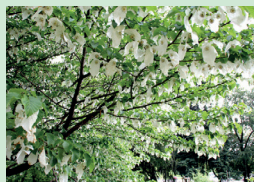
**Fraxinus excelsior • Frêne commun**  
Hauteur : 20m  
Feuillage : caduc • Rusticité : -24°C  
Période de floraison : avril



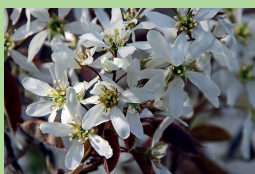
**Cercis siliquastrum • Arbre de Judée**  
Hauteur : 8m  
Feuillage : caduc • Rusticité : -15°C  
Période de floraison : avril à mai



**Cercidiphyllum japonicum** • Arbre caramel  
Hauteur : 12m • Feuillage : caduc  
Rusticité : -23 °c  
Période de floraison : mars à avril



**Davidia involucrata** • Arbre aux mouchoirs  
Hauteur : 12m • Feuillage : caduc  
Rusticité : -15 °c  
Période de floraison : avril à mai



**Amelanchier canadensis** • Amélanhier du Canada  
Hauteur : 6m • Feuillage : caduc  
Rusticité : -28 °c  
Période de floraison : avril à mai



**Koelreuteria paniculata Coral Sun** • Savonnier orange  
Hauteur : 6m • Feuillage : caduc  
Rusticité : -20 °c  
Période de floraison : juin à juillet



**Koelreuteria paniculata Coral Sun** • Savonnier orange  
Hauteur : 8m • Feuillage : caduc  
Rusticité : -23 °c  
Période de floraison : mai à juillet



**Gleditsia triacanthos Sunburst** • Févier d'Amérique Doré  
Hauteur : 10m • Feuillage : caduc  
Rusticité : -20 °c  
Période de floraison : juin à juillet



**Fagus sylvatica** • Hêtre commun  
Hauteur : 20m • Feuillage : semi-persistant  
Rusticité : -28 °c  
Période de floraison : avril à mai

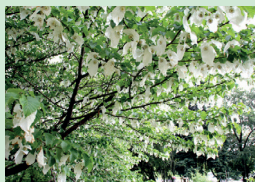


**Alnus glutinosa** • Aulne noir  
Hauteur : 25m • Feuillage : caduc  
Rusticité : -35 °c  
Période de floraison : janvier à avril

## Arbres fruitiers



Pyrus pyraeaster • Poirier sauvage européen  
Hauteur : 15m • Feuillage : caduc  
Rusticité : -23 °c  
Période de floraison : avril à mai



Malus Prairiefire • Pommier d'ornement  
Hauteur : 6m • Feuillage : caduc  
Rusticité : -28 °c  
Période de floraison : avril à mai



Sambucus nigra • Sureau noir  
Hauteur : 6m • Feuillage : caduc  
Rusticité : -35 °c  
Période de floraison : mai à juin

### Quatre critères pour bien choisir mon arbre

- **L'âge de l'arbre** : choisir un arbre jeune permet de faciliter une pousse rapide, même si un arbre jeune prendra plus de temps à atteindre la taille adulte.
- **La silhouette de l'arbre** : elle doit être équilibrée, c'est un signe de bon développement.
- **L'état sanitaire de l'arbre** : aucune blessure, cicatrice ou choc ne doit être apparent. Un arbre fragilisé sera soumis à davantage d'attaques de la part de parasites ou de maladies. Soyez aussi vigilant à l'état des feuilles.
- **L'état des racines** : si l'arbre est en racines-nues, il est facile de regarder l'état de ses racines et d'observer si elles sont dégradées. Pour un arbre en motte, veillez à ce que la motte ne soit pas abîmée. Enfin si l'arbre est en conteneur, regardez si les racines ne sortent pas.



## Où planter mon arbre ?

Le choix de l'emplacement est primordial.

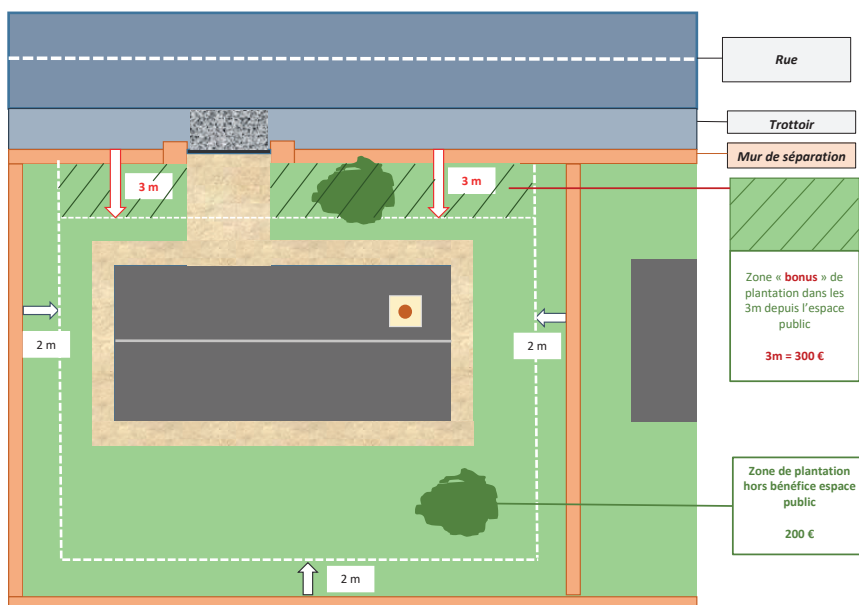
Il faut penser au **futur impact de votre arbre** à la fois dans votre jardin mais aussi pour votre voisinage direct. Le Code civil précise :

- La distance minimale pour planter un arbuste de moins de 2 mètres de haut est de minimum 50cm de la ligne séparative de deux propriétés (cette distance passe de 50 cm à 2m pour un arbre de plus de 2 mètres de haut) (Code civil - Art 671).

- Se renseigner et **imaginer l'espace que va occuper l'arbre à l'âge adulte** afin de lui garantir un bon développement. Cela vous permettra de choisir une essence d'arbre en adéquation avec les dimensions de votre jardin.

- Privilégier une plantation dans un **endroit perméable** (où l'eau peut s'infiltrer dans le sol) : une surface engazonnée ou un massif. Il faut éviter de planter votre arbre à proximité d'une dalle béton ou d'une allée en enrobé où il risque de déformer le sol.

- **Ne pas planter à proximité des réseaux**, en particulier des réseaux d'eaux pluviales ou d'eaux usées.





# Comment planter mon arbre ?

## 1 Préparation de la motte

- Remplissez d'eau un récipient étanche plus grand que le pot
- Plongez le pot dans le récipient et maintenez-le dans l'eau jusqu'à ne plus voir aucune bulle d'air.

*Sans cette opération, l'eau d'arrosage risque, après la plantation, de faire le tour de la motte sans la pénétrer, provoquant ainsi le dessèchement de la plante.*

## 2 Préparation du sol

- Faites un trou d'un diamètre 2 à 3 fois plus large et une fois et demi plus profond que le pot
- Décompactez la terre
- Faites un mélange de terre et d'amendement organique
- Versez une légère couche de ce mélange au fond

## 3 Dépotez

- Sortez la plante de son pot.
- Démêlez les racines en grattant la motte. Ainsi les racines ne tourneront pas en rond et vous pourrez les étaler dans le trou.

## 4 Disposition du végétal

- Étalez les racines
- Disposez le végétal bien droit
- Recouvrez de terre
- Assurez-vous que le collet (point de jonction entre les racines et le tronc) soit à 5 cm au-dessus du niveau du sol
- Tassez la terre sans la compacter

## 5 Arrosage

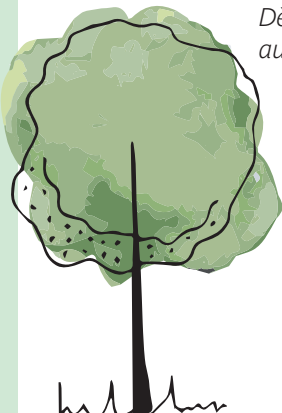
- Façonnez une cuvette d'arrosage autour de végétal
- Arrosez abondamment après la plantation

*Dès la fin de l'hiver, veillez à arroser régulièrement vos nouvelles plantations, au moins une fois par semaine jusqu'à l'automne suivant.*

## 6 Paillage

- > Recouvrez le pied de l'arbre de 5 cm de paillage avec :
  - des broyats de bois divers (copeaux de bois, fibres en vrac...)
  - des écorces ou des déchets de tonte...

*Le paillage présente plusieurs intérêts : maintien de l'eau dans le sol, fertilisation du sol en se décomposant, prévention des dégradations du pied des arbres (tondeuse et débroussailleuse), prévention de la pousse de mauvaises herbes / plantes indésirables.*





**Mairie de Brunoy**

Place de la Mairie

BP 83

91805 Brunoy Cedex



**BRUNOY**